

EO2
Société anonyme au capital de 2 466 713 €
Siège social : 36 avenue Pierre Brossolette – 92240 MALAKOFF
R.C.S. : NANTERRE B 493 169 932

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 AOUT 2017

Information sur le résultat des votes

Conformément aux dispositions de l'article R 225-106-1 du Code de commerce, nous vous informons que, lors de l'Assemblée Générale Mixte du 22 août 2017 :

- 6 actionnaires étaient présents,
- 3 actionnaires étaient représentés,
- 1 actionnaire a voté par correspondance.

Le nombre de voix des actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance était de 2 227 836 voix.

Les résolutions 1, 2, 4, 7, 8, 9, 11 et 12 ont été adoptées à l'unanimité des 2 227 836 voix attachées à 1 395 319 actions représentant 56,57 % du capital social.

La 3^{ème} résolution a recueilli 2 225 836 voix favorables auxquelles sont attachées 1 394 319 actions représentant 56,53 % du capital social et 2 000 voix se sont abstenues auxquelles sont attachées 1 000 actions représentant 0,04 % du capital social.

Les 5^{ème} et 6^{ème} résolutions ont recueilli 1 283 500 voix favorables auxquelles sont attachées 923 151 actions représentant 37,42 % du capital social, 2 000 voix se sont abstenues auxquelles sont attachées 1 000 actions représentant 0,04 % du capital social et 942 336 voix défavorables auxquelles sont attachées 471 168 actions représentant 19,10 % du capital social.

La 10^{ème} résolution a recueilli 2 225 836 voix favorables auxquelles sont attachées 1 394 319 actions représentant 56,53 % du capital social et 2 000 voix défavorables auxquelles sont attachées 1 000 actions représentant 0,04 % du capital social.

Le Conseil d'Administration